A. D. 782, 798 (792). - Documents de Saint-Gall.

Saint-Gall Stiftsarchiv L 25: L 120

a) A. D. 782. Document privé sur parchemin. Saint-Gall, Stiftsarchiv, documents I, 75. Notre Fac-similé est un peu réduit. Regeste : Wolfhart transmet à l'abbaye de Saint-Gail sa propriété de Brittheim, sous certaines conditions. Oberndorf, 782, 11 Janvier. Les dates contenues dans la dernière ligne ne concordent pas : le 11 Janvier de l'année 781 (la 13° du règne de Charlemagne jusqu'au 9 Octobre) n'était pas un vendredi, mais un jeudi; c'est dans l'année 782 (la 14° du règne de Charlemagne), que le 11 Janvier était un vendredi. Le copiste Waldo s'étant négligé dans les dates des années du règne de Charlemagne aussi en d'autres documents, on suppose qu'il faut plutôt s'en tenir à la désignation du jour de la semaine qu'à celle de l'année; par conséquent on peut dater notre document du 11 Janvier 782. Voir Wartmann, Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen, I, p. 90, Nº 95, et la remarque au numéro 57, p. 57. — Les signatures de Wolfhart et des témoins sont de la main du copiste; leurs signes manuels font défaut, encore qu'ils soient annoncés. On remarquera le signe manuel du copiste à la dernière ligne; il est fait du mot subscripsi, tracé en lettres entrelacées. — Les localités désignées du nom de Britihaim (2) et d'Obarindorf (9) sont Brittheim et Oberndorf, en Wurttemberg.

On peut voir ici l'évolution de l'écriture mérovingienne et son passage à la minuscule carolingienne. On peut voir et l'évolution de l'écriture merovingienne et son passage à la minuscule carronngenne.

On trouve côt à côte les formes de lettres anciennes et nouvelles, mais les nouvelles deviennent prédominantes. Les ligatures sont plus rares et les hastes plus petites qu'autrefois. Les lettres sont fortes et bien formées; leur forme ser approché de l'écriture des Carleix. On peut dire que le caractère général de cette écriture est déjà carolingien, bien que beaucoup de lettres siolées conservent encore la forme mérovingienne. Comparer l'écriture pl. 38.

In tome merovingienne. Comparer (ecriture pt. 38.

Lettres isolées. L'a se présente avec trois formes distinctes : la forme ouverte comme dans l'ancienne cursive (cella; ita, 1); la forme de ce, tantôt fermée en haut, tantôt à moitié ouverte (maltin, ant, 5; alignis, 7); enfin la forme onciale (condouars, 1). Le plus souvert e a la forme pettle et simple, pourtant au commencement des mois il a la forme grande et brisée (condouars, 1). 4 est droit (1). Le plus souvert e a la forme simple, ronde (2, 3). La boucle supérieure du grae présente tantôt ouverte bus souvert e a la forme simple, ronde (2, 3). La boucle supérieure du grae présente tantôt ouverte tantôt fermée: la boucle inférieure est ouverte et décrit une forte courbe vers la droite (11, 12). i au commencement des mots est généralement petit (1, 2, 4); il porte souvent un petit coup de plume en haut, et en bas il se recourbe souvent vers la droite (4). De temps en temps le trait droit de l'u se prolonge en haut (1). p a la forme simple, ronde (3.4), quelquefois pourtant il a la grande forme

pointue (Bertolditara, mancipiis, 2). La plupart du temps r descend un peu au-dessous de la ligne, même lorsqu'il est isolé (2.11). Sa diverses grandeurs (1.11). La barre du t souvent descend fort en avant, sans adhérer pourtant à la haste, particulièrement au commencement des mots (talis, 1). Le dernier jambage de l'u est souvent recourbé vers la droite (4). A remarquer la forme de z (10. 11).

jambage de l'u est souvent recourlé vers la droite (4). A remarquer la forme de Z (10, 11).

Ab réviat in on s. Voir les explications pl. 38. Dans les verbes, mr est marqué par un petit crochet rond placé au-dessus du t (dictur, 2). m dans le mot nihilominus est remplacé par un trait oblique formant un necud (8). A la fin des syllables, de temps en temps, m et re sont remplacés par un trait horizontal (vectimentis, 5; ferra, 7). Quad et vel sont abrégés par contraction, comme dans la pl. 38 (1, 2, 7). Pour que (e pane) on a une abréviation employée ailleurs pour quad (2; voir la méme abréviation pl. 43, dans l'écriture de Winitharius, ligne 12).— Les chiffres X et III, lignes 4 et 12, sont placés entre des obsists.

e, i, r, s, t en particulier ont conservé les anciennes ligatures, voir et (9), nt (1), rt (1), st (1),

ri (1), ro (3), ti (6).

La séparation des mots est imparfaite; les prépositions en particulier et d'autres petites

La séparation des mots est imparfaite; les prépositions en particulier et d'autres petites

(Chrismon) Ego enim in Del nomine Unolfhart talis mihi decrevit voluntas, ut omnes res meas ad monasterium Saucci Galli condonare del erem, quod ita et feci.

Et hoc est, quad dono in pago Bertoltipara in villa, que dicitur Britiham, id est cassa domibur, edificiis, mancipiis, pecunis, terra silvis, aquis aquarumque decursibus, hacc omnia et ex integro a die presente ad ipsum monasterium trado in dominationem; in ea

silvis, aquis aquatamque decursions, hace comina et ex integro a die presente ad ipsum monasterium trado in dominationem; in ca vero ratione, ut dum advivo ipsas res possedeam et aunis singuis es svinde censum solvam, hoc est X modia de anona et una maltra de frumento et aut in cera aut in vestimenti aut in frisginga tremisse valiente et per singulas arracturas singulos inches arace et seminare et collegree et unum diem in fenatione operare. Post meum vero decessum filii mei vel nilii filiorum meorum, quanddui pisum censum solvant, illas res possedeant. Et si aliquis ex nolis de ipsa terta ad alia terta pisus Somet Galli transire voluerit, ipsum censum bildens solvat et illas res possedeant, et minlomitum presens traditio ista omni tempore firma et stabiis permaneat cum sibulatione sulmixa. Actum Obarindori vilia publice. Signum Ucolfrant derin, Signum Ucolfrant cerin, Signum Ceizman tertin. Signum Hadubert tertin. Signum Ceizman tertin. Signum Geliman tertin. Signum Geliman tertin. Signum Signuman tertin. Bego itaque d'unalo dacenni vogitus anno XIII regonare Cardo rege Franchorum serspis et subservipsi. Notavi die Veneris III. dui lanuarii. Feliciter.

b) A. D. 798 (792). Document privé sur parchemin. Saint-Gall, Stiftsarchiv, documents I, 129. Notre Fac-similé est un peu réduit. Regeste : Ruadker donne à l'abbaye de Saint-Gall ses biens de Unter-Lenginwanc et Endingen sous certaines conditions. Saint-Gall, 798 (792), 26 Août. Les dates de ce document ne concordent qu'autant que le copiste accepte comme époque ou point de départ du règne de Charlemagne le 4 Décembre 771, alors que Charles, après la mort de son frère Carloman, devint seul héritier du royaume franc (et non l'époque communément adoptée du 9 Octobre 768) : en ce cas, la 27° année du règne de Charles correspond à l'an 798, où le 26 Août tombait un dimanche. En l'année 795 (la 27º du règne après 768) le 26 Août tombait un mércredi. Les dates concorderaient aussi (en acceptant l'époque ordinaire de 768), si l'on pouvait lire dans notre document anno XXIIII, au lieu de XXVII (comp. la date pl. 38) : en ce cas l'année du règne correspondrait à l'an 792, où le 26 Août tombait également un dimanche. Voir Wartmann, Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen, I, p. 145, Nº 153. — Les noms du donateur et des témoins, ainsi que les croix qui les précédent, sont de la main du copiste.

Dans ce document aussi, la forme des lettres se rapproche de celle de l'écriture carolingienne, mais l'on rencontre encore beaucoup d'éléments de l'écriture mérovingienne. Voir les explications sur le document précédent de notre planche.

sur le document précédent de notre planche.

Lettres isolées, a prend tantiot la forme de ce, tantôt la forme onciale (1, 2). La plupart du temps e est simple, souvent pourtant il est brisé (1, 2). de si droit (1, 2), e a soit la forme brisée, semblable à l'epsilon grec, soit la simple forme ronde (1, 6, 7), he st fortement incliné vers la gaude (1, 3, 4). Le dernier jambage de m et de n est droit ou un peu recourhé en dedans (4, 5), o souvent s'allonge en haut et ressemble à un petit délat grec (1). La barre du ta ucommencement des mots

est souvent fort recourbée vers le bas, d'ailleurs elle est droite (trado, 2; tam, parentum, 3). Abréviations. Voir les explications sur la pl. 38 et sur le document précédent de notre planche

ADTEVIATIONS. Voir les explications sur la pl. 38 et sur le document precedent de noire planche ur est remplacé par un petit crochet rond (finisalin, 3]; reventantes, 5; cadature, 9). Four ur dans la désinence verbale mur on a un neuel avec un trait oblique (unigrimun, confidium, 1). A la fin des syllabes r et ur sont remplacés par un trait horizontal (1, 3, 5, 7, 8, 9). De plus on a les abréviations pour pr, pr (pra) et pr (0, 7, 11); une fois pour pr pr on a la forme d'abréviation communément usitée pour pr (pra) (pra) (1, 2) (

Chrimon)

Si aliquid de rebus notris locis sanctisum vel in substantia pauperam conferimus, hoc nobis procul dubio in actava beatitudine retribuere confidimus. Igitur ego Ruadiccus in amore Domin barti Ivia Chipri et remissione peccatorum moorius trado ad monasterium Sancti Gallonis confessoris, ubi et Agino venerabilis patar epiropas et rector eus dinoscitus, quicquid in temassione peccatorum moorius trado ad monasterium Sancti Gallonis confessoris, ubi et Agino venerabilis patar epiropas et rector eus dinoscitus, quicquid in temassione peccatorum quam etinim de quolibet adtractu visus sum habere, id est in! Jinferiore Lenginutane. I et in Entingas I), limitati locis tam de aloue parentum, quam etinim de quolibet adtractu visus sum habere, id est in! Jinferiore Lenginutane. I est cum dombus, edificiis et quinque massione visus sum sanctiva decursibus, mobile et immobile, cultis et incultis vel quicquid ad ipsa duo loca de meo iure portiere videtur, ad iam dictuse monasterium volo eue concessum; in est atmas ratione, ut ipsas res tempus vite meo ad me recipiane rannis singulis pro censo indue unum solidum solvam et post meum de ac luce discessum ad ipsum monasterium revertantur perjetualiter ad possedendum; ita ut nulli umquam hominum nec in prestiti une cin quolibet beneficio cedantur, sed pro mea mercede ad ipsum monasterium peremitre premaneant.

10 Si quis vero, quad fieri nue credo, si ego ipse aut aliquis ex hercidibus meis vel quilibet persona hanc cartaus traditionis contaminari voluerit, nihil prevaleat et in grarium regis persolvat D solidos auri et quad repretit eviniciaren valeat, sed per presens carta oumi tempore firma permaneat cus stibulatione subneca. Actus in ipso monasterio, presentibus quorum his eignacula continentur. † Radokeri auctoris. † Lantolti. † Radokenis. † Alterati. † Noti. † Uningeri, † Sicker. † Adalberti. Ego itaque Mauuo peccator rogitus anno XXVII. Caroli y re_is, die dominico, VII. kalendas Septembris sciilisi et subscribii

1) Suit un léger grattage. 3) On ne sait quel endroit ce nom désigne. 3) Endingen, district de Balingen, Wurttemberg. 4) Correction de Karoli, à ce qu'il parait. 4) Les trois derniers mots semblent avoir été ajoutés sprès coup, pourtant de la même main.